

30 septembre 2020

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 16 janvier 2020 de M. John Rossi: «Protection des données et des systèmes d'information».

TEXTE DE LA QUESTION

Les hackers étant plus actifs et performants, avez-vous la conviction que la Ville a un bon niveau de protection des données et des systèmes d'information qu'elle possède?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif de la Ville de Genève prend la sécurité des systèmes d'information très au sérieux.

Il est possible de catégoriser les actions y relatives en décomposant les mesures prises sous trois axes: les ressources humaines, les processus et les technologies.

Ressources humaines

Pour les ressources humaines, un conseiller de direction (1 équivalent temps plein (ETP)) est en charge spécifiquement de ces questions et fait office de responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI). Suite au vote du budget 2020, 0,8 ETP est affecté en renfort à cette cellule. Cette dernière s'appuie sur les compétences des ingénieurs et techniciens de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) qui assurent les aspects de sécurité informatique par la mise en œuvre, la maintenance et la gestion de solutions technologiques. Finalement, la sécurité étant l'affaire de toutes et tous, les usagers et les usagères des systèmes d'information contribuent au système de vigilance, nous pouvons citer en particulier les correspondant-e-s informatiques des différents services de la Ville ainsi que certain-e-s utilisateurs et utilisatrices clefs qui ont suivi une formation interne issue du catalogue de formation continue de la Ville, en association avec la Direction des ressources humaines (DRH).

Ce programme de sensibilisation à la cyber-sécurité de la DSIC sensibilise les collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève aux dangers d'internet. Fuites de données, pièces jointes suspectes, mots de passe: toutes les questions de cybersécurité sont abordées dans ce module de formation baptisé «Dans la peau d'un hacker». La formation explique pourquoi il est indispensable d'adopter de bons réflexes. Les sphères privée et professionnelle sont par exemple souvent perméables. Il faut donc se montrer vigilant à chaque instant.

«Dans la peau d’un hacker» met notamment en scène une attaque informatique de la Fête de la musique à Genève. Les employé-e-s tentent de hacker ou de défendre la Ville. Les sessions d’une demi-journée par groupes de 10 personnes ont lieu quatre fois par année. Elles ont accueilli 200 participant-e-s en 2019. Cette offre sera proposée aux conseillères municipales et aux conseillers municipaux qui le désirent.

Processus

En termes de processus, de nombreux changements ont été initiés cette année dans le cadre du nouveau plan directeur. Ainsi, une nouvelle politique de sécurité des systèmes d’information (PSSI) vient d’être proposée au Conseil administratif de la Ville. Elle définit les processus de gestion relatifs à la mise en œuvre d’un nouveau cadre normatif que l’on peut résumer comme un système de gestion et son système de contrôle interne asservi. Ce référentiel repose sur des normes internationales et des standards de contrôle fédéraux. Ce dispositif va compléter les processus existants en Ville; citons par exemple la gestion des risques dans le cadre des projets, l’inventaire et la classification de l’information et le processus de sensibilisation spécifique en matière de sécurité de l’information dispensé aux membres du personnel dans le cadre de la formation continue. Par ailleurs, la DSIC va renforcer le processus de gestion des identités et des accès, conformément aux crédits d’investissement votés à cet effet par le Conseil municipal; elle est d’ailleurs en train de définir un nouveau processus d’arrivée, départ et mutation des personnels de l’administration municipale, des conseillères municipales et des conseillers municipaux, et des mandataires externes.

Technologies

En termes de technologies, de nombreux systèmes sont actuellement déployés en Ville de Genève pour assurer la sécurité de l’information et la sécurité informatique. La DSIC met en œuvre des systèmes de firewall, de filtrage de contenu, de mesures antivirales, de mesures de détection et de prévention d’intrusion, de surveillance et de mise à jour automatisée du système d’information. Dans le cadre du prochain plan directeur, les technologies prévues sont la mise en œuvre d’une centralisation des fichiers journaux et d’un centre de télésurveillance (Security Operation Center ou SOC), ainsi que d’un système de tableau de bord afin de mieux piloter, objectiver et présenter les indicateurs relatifs à la sécurité de l’information aux instances définies dans la nouvelle politique de sécurité.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le maire:
Sami Kanaan